

A10: Tests de charge sur un pont nouvellement élargi à Sainte-Maure-de-Touraine

Dans le cadre de l'aménagement à 2x3 voies de l'autoroute A10 entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine, VINCI Autoroutes procède à l'élargissement de l'ensemble des ponts qui, sur cette section, permettent à l'A10 de passer au-dessus des routes départementales. Après leur construction, ces ponts doivent subir des tests de chargement, comme cela sera le cas pour l'ouvrage qui enjambe la RD368, à Sainte-Maure-de-Touraine. Ces tests, qui seront effectués au cours de la nuit du 31 mai au 1^{er} juin, de 22h à 6h le lendemain, nécessiteront la fermeture temporaire de l'autoroute A10 en direction de Tours, entre les diffuseurs de Châtellerault-Nord (n°26) et Sainte-Maure-de-Touraine (n°25). Des itinéraires de déviation seront mis en place.

Entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine, ce sont au total quatre passages inférieurs qui sont élargis au nouveau gabarit de l'A10. Celui qui passe au-dessus de la RD368, à Sainte-Maure-de-Touraine, est à présent terminé. Des tests de chargement seront effectués sur cet ouvrage entre 22h et 6h du matin dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin, afin d'éprouver sa résistance, comme le veut la réglementation française. L'autoroute A10 sera par conséquent fermée en direction de Tours entre les sorties Châtellerault-Nord (n°26) et Sainte-Maure-de-Touraine (n°25).

Les tests de chargement: une épreuve de résistance en 5 étapes

Tout pont nouvellement construit doit être soumis à des épreuves telles que définies dans le guide SETRA «*Epreuves de chargement des ponts, routes et passerelles piétonnières*». Ces dernières sont obligatoires et permettent de valider la bonne résistance de l'ouvrage aux efforts de trafic pour lesquels il a été dimensionné.

Des essais de chargement seront ainsi effectués sur le pont passant sur la RD368, tant sur sa partie élargie que sur les tabliers existants, dans le sens Poitiers >Tours. Cinq étapes sont ainsi prévues pour valider la mise en circulation de ce pont élargi :

- une inspection visuelle de l'ouvrage avant le début des épreuves;
- le chargement des voies, selon une procédure bien précise;
- une inspection visuelle au moment du chargement;
- le déchargement;
- une inspection de l'ouvrage après déchargement.

Dans ce cadre, **des camions de 32 tonnes** vont ainsi progressivement être stationnés sur le pont, selon 3 configurations:

- 1 camion de 32 tonnes, positionné sur la voie élargie ;
- 4 camions de 32 tonnes positionnés sur l'intégralité des voies: 1 camion sur la voie élargie et 3 camions sur les voies existantes
- 1 dernier viendra stationner sur la jonction entre les voies existantes et l'élargissement.

Afin de mesurer la résistance du pont, **5 points de mesures** seront installés à cette occasion sur l'ouvrage : deux sur la voie élargie, deux sur les voies existantes et un dernier de part et d'autre de la jonction.

Itinéraire de déviation

Une déviation sera mise en place, et indiquée par des panneaux jaunes, pendant cette nuit du 31 mai au 1^{er} juin. Pour se rendre à Tours depuis Poitiers, les conducteurs seront ainsi invités à quitter l'autoroute A10 à la sortie Châtelleraut Nord (n°26) afin d'emprunter la RD161, la RD910, puis la RD760 jusqu'au diffuseur de Sainte-Maure-de-Touraine (n°25) où ils pourront rejoindre l'A10 de nouveau.

VINCI Autoroutes met tout en œuvre pour limiter la gêne occasionnée par les travaux. L'équipe en charge du projet se tient à la disposition des usagers et des riverains pour répondre à leurs questions au numéro vert gratuit: 0805690163.

Retrouvez l'actualité du chantier sur le site internet www.a10-veigne-ste-maure.fr

Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- Radio VINCI Autoroutes (107.7)
- Le 3605, le service client 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)
- Le site internet www.vinci-autoroutes.com
- Les comptes Twitter: @VINCIAutoroutes ; @A10rafic

CONTACT PRESSE :

Cécile ERIAU – Responsable Adjointe Marketing Communication VINCI Autoroutes Région Centre – 07 63 67 52 52

À propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes – 187 aires de services – 266 aires de repos – 320 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)